



Texte pour le journal communal

9 avril 2025

Une offre élargie

Volg sera la nouvelle filiale en partenariat de la Poste, qui maintient le service à domicile

Les habitantes et habitants de Courgevaux profiteront dès le mois de juillet 2025 d'une nouvelle offre de la Poste auprès du magasin Volg. Envoyer des colis, retirer un recommandé, effectuer des versements, autant de prestations postales qu'ils pourront effectuer dans ce commerce, et qui viennent s'ajouter à l'offre très appréciée du service à domicile en place depuis quelques années et qui est maintenu.

A Courgevaux, les habitantes et les habitants, bénéficieront d'un nouveau point d'accès aux prestations postales dès le 7 juillet. En effet, le magasin Volg, installé au Chemin de l'Ancienne Poste 4, accueillera une filiale en partenariat en plus du service à domicile qui sera maintenu. «Avec cette solution, nos citoyens bénéficient à nouveau d'un guichet postal desservi avec des horaires particulièrement large» explique le syndic de Courgevaux, Eddy Werndli. Les prestations disponibles sont nombreuses :

Ce que l'on peut faire dans une filiale en partenariat

- Acheter des timbres, envoyer des lettres et de colis en Suisse et à l'étranger, y compris en recommandé
- Retirer ses lettres recommandées et autres colis qui n'ont pas pu être distribués au domicile
- Effectuer ses paiements au moyen de la PostFinance Card et les autres cartes de débit, utilisation possible du livret jaune
- Retirer de l'argent, 500 francs maximum, un retrait de 50 francs est garanti en fonction du fonds de caisse du partenaire
- Envoyer des express en Suisse
- Pour les personnes qui souhaitent effectuer des versements et retraits en argent liquide, elles peuvent le faire auprès du facteur en s'inscrivant une seule fois auprès de la Poste via le login Poste ou dans une filiale
- Dépôt d'envoi en nombre pour les PME et les associations avec un bordereau

Des prestations postales disponibles durant plus de 70h par semaine

Avec cette solution mise en place avec succès dans plus de 1230 sites en Suisse, les clientes et les clients bénéficieront d'horaires particulièrement attrayants. À savoir, du lundi au vendredi de 6h00 à 19h00, le samedi de 7h00 à 16h00 et le dimanche de 08h00 à 12h00. Durant ces ouvertures hebdomadaires très larges, rien de plus simple : les prestations postales s'effectueront au comptoir spécifique installé à proximité de la caisse du magasin et seront réalisées par le personnel de ce commerce.

La Poste sur le pas de la porte maintenue

D'un commun accord avec les autorités communales, la Poste va maintenir les prestations du service à domicile. Ainsi, les habitantes et habitants de Courgevaux auront la possibilité d'effectuer, s'ils le souhaitent, leurs transactions postales directement sur le pas de la porte, auprès de leur facteur, comme ils le font depuis quelques années. Cette double solution idéale résulte d'échanges constructifs entre la Poste et les autorités communales.